

L'ANCIEN GUIGNOL

Journal Hebdomadaire, Politique, Satirique, Littéraire et illustré

Rédaction et administration

A LYON

70, COURS DE LA LIBERTÉ, 70

VENTE EN GROS

1, RUE DE JUSSIEU, 1

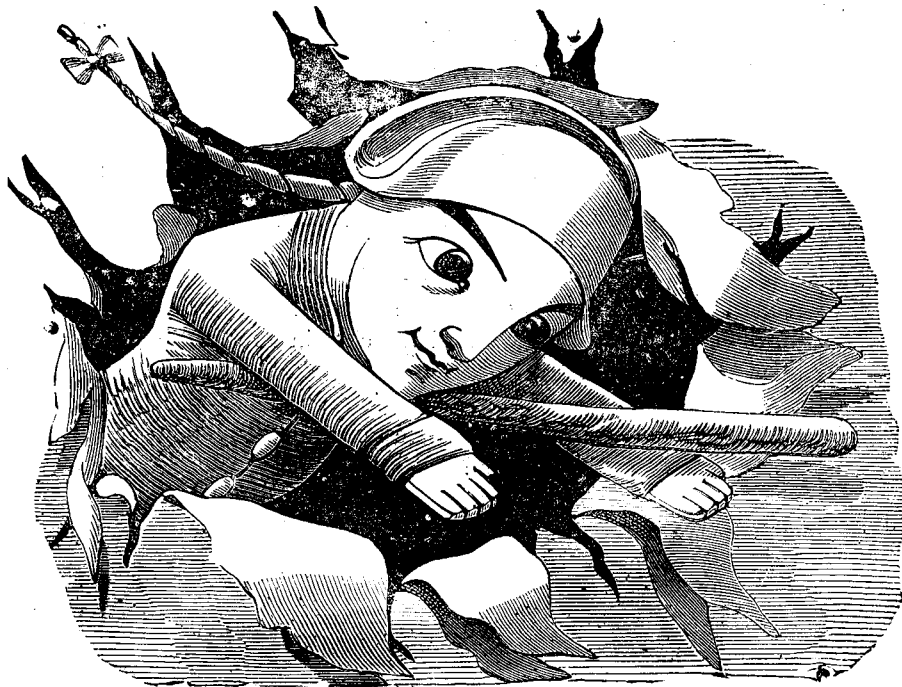
et chez tous les Libraires et Marchands de Journaux

Les ANNONCES sont reçues

A l'Agence de Publicité V. FOURNIER

14, rue Confort.

Pour être admis à faire des armes dans l'arène de Guignol, point n'est besoin d'être académicien. Des idées, du neuf, des balançoires des coups de bâton ou de bec, mais sans scandale, voilà le programme.



Rédaction et administration

A PARIS

3, RUE DE LA VILLENEUVE

ABONNEMENTS

	Six mois	Un an
Lyon et le Rhône.....	6 fr.	12 fr.
Autres départements.....	8 fr.	15 fr.

Etranger, port en sus

Les manuscrits non insérés seront voués à un feu d'artifice spirituel.

Pour être admis à faire des armes dans l'arène de Guignol, point n'est besoin d'être académicien. Des idées, du neuf, des balançoires, des coups de bâton ou de bec, mais sans scandale, voilà le programme.



AUX GONES DE LYON

LE DIVORCE

Nom d'un rat, les gones, qué chouette nouvelle ! Le divorce va revivre.

Gare Madelon ! si te veux te donner d'air de te manciper. Je sis quasi garçon et t'es quasi garcette. M'sieu Naquet a trouvé moyen d'arrêter les méquiés osque les longueurs sont point remondées et les ponteaux pas d'aplomb.

Avé c'te loi, le conjugo sera quéquefois de bon. Ça va faire un boulevardier tout plein drôle. V'la d'ja les colombes que rigolent que d'un œil. M'sieu Judesimon a bajaffé que c'te manigancerie c'est pas déjà tant chenu pour les fumelles ; c'est les mâles comme nous autres que voulions changer de bargeoises comme de chemises. Oh que c't'homme est donc bugnasse !

Le divorce, c'est-y pas pour les femmes que sont point de note sesque, comme pour nous ? Si y a des gones que s'en voient, y a-t-y pas des fenottes qu'en endurent ?

Le mariage, c'est un billet de loterie : y en a guère que gagnent, mais y en a rudement que perdent.

Quand l'amour nous charibotte comme un cafard que farfouille, nous sommes de gognands. Les colombes s'en viennent nous faire de z'agaceries avé leur margoulette requinquée, et, pauvres belins, nous bichons à l'hameçon comme de petits goujons. Un coup de pucier après la mairie, v'la tous les malheurs que nous débaroulet sus le casaquin et toutes les misères que nous ablagent. Et si note fenotte deminue les picailions en ville et augmente sa berdouille chez le voisin, c'est encore nous que faut donner la bouillie au miaillon que s'appelle de note nom et que nous dit : mon p'pa !

C'est-y juste ça ? Voyons si t'as la jugeotte ! M'sieu Judesimon, c'est à toi que je parle, tu gueule, tu piaïlle, tu quince, tu fais d'zincamos partout, paceque c'te loi te fait rechigner. Elle est votée tout de même et tu peux bajaffler : qu'est du joli mami !

A cet heure les mal-mariés s'esbignent du patrigot et y a pus de zépoux-conjugals que couchent à retourne-dos. Et les ceusses qui depis des années gueulent qu'y voudriont se quitter, ont quasiment tant de

contentement, qui sont tout joyeux d'être ensemble et qui pensent pas à s'n'aller.

Mais les vieux melachons tout patraques du Sénat sont des ganaches que défont la trame avant de lever la pièce : c'te loi ne sera p't-être pas si chenuse ; m'est avis que faut pas faire reganiser encore en signe de joie une matelotte ché la mère Mourin.

Ça fait de rien, Madelon, le méquié est pontelé, si te vas pas laver à la platte, vider le pot de machin, torcher la figure sans nez des petits Guignols ; si te me bailles des puces, sognes pas ta soupe et ne petafines pas de matefains et de bugnes à s'en relicher les babines : je divorce.

Vive m'sieu Naquet ! Et hardi les mamis : lâchons la traïlle.

Jean GUIGNOL.

DERNIÈRE HEURE

Il est à présumer qu'à Londres, la consternation, avant l'explosion de Scotland-Yard, n'était que colonelle ; une dépêche arrivée d'Angleterre, annonce que depuis ce moment, la **CONSTERNATION EST GÉNÉRALE !**

LES ROIS RÉPUBLICAINS

M. PALANDRE

L'un des genoux du Conseil. Plus que chauve : tonsuré. Du reste, il a la physionomie d'un moine. Grosse tête et grande barbe rouge — l'une des deux belles barbes de Lyon, la première étant celle de Joseph Thivollet. A l'examiner de près, sous le jour blafard de la lampe, M Palandre a quelque chose du juif légendaire : nez crochu, front proéminent, petits yeux qui clignent.

Le fait est qu'il s'entend au commerce ; il multiplia ses professions. Entrepreneur, il vendit à la Ville le terrain immense sur lequel est bâtie la Faculté. A ce propos, il soutint même un procès qu'il gagna.

Toute sa vie, il eut la bosse des transactions immobilières. On pourrait l'appeler le César des friches. Avant d'être un républicain sincère, il se consacra au triomphe de l'Eglise ; il vendit un terrain pour reposer la tête de saint Pierre. Il eut cette joie, durant plusieurs semaines, de se dire : Je vais loger Dieu le Père, Dieu le Fils et le Saint-Esprit. Pourtant la malchance voulut que la Sainte-Trinité ouvrit boutique ailleurs.

En ce temps-là, M. Palandre ne brigait point les honneurs. Il était le bourgeois modéré, réglant les palpitations de son cœur sur le tintement de ses écus. La tarentule politique le piqua. Les électeurs en firent un édile. Singulière idée. Mais le suffrage universel a de ces bizarreries.

Somme toute, M. Palandre est un des zéros du conseil — un zéro qui divise quelquefois, mais ne multiplie jamais.

OCTAVIO.

AU RÉVÉREND J. S.

Le Révérend Père Jules Simon a prononcé un sermon à la chapelle Sainte-Opportune au Palais-Bourbon. Il a pris à partie le divorce.

Il a tenu son auditoire sous le charme ; les femmes pleuraient. Le Révérend à la parole si douce, si mielleuse, si onctueuse. Il a eu des accents d'une éloquence rare. Il a déclaré que « la situation des enfants dans le ménage d'une divorcée remariée est un acte de démoralisation. »

Dans le ménage primitif, la situation des enfants, au milieu des parents s'insultant, se fichant des beignes est beaucoup plus moral.

Il a trouvé ça tout seul.

« La situation de la femme divorcée présente plus d'inconvénients pour les enfants que celle de la veuve, en admettant que l'une et l'autre se remariant, car la veuve ne se souviendra que des qualités du défunt et apprendra à l'orphelin à bénir la mémoire de son père ; tandis que la femme divorcée devra, pour légitimer la mesure à laquelle elle a été réduite, apprendre à l'enfant à mépriser et, haïr celui auquel il doit le jour. »

La situation des enfants avec la femme veuve présente des inconvénients. C'est bien dommage qu'on ne puisse pas empêcher aux femmes d'être veuves !

La veuve fera bénir la mémoire du père « la divorcée déshonorerait cette mémoire. »

O Jules Simon, que tu es bugnasse ! La femme divorcée aura quitté son mari, le père de son petiot, parce qu'il sera un pignouf S il n'était pas un pignouf ; elle serait restée avec lui. Dans la situation actuelle, elle a le même dégoût du personnage : seulement elle est attachée après — corps vigoureux lié à un cadavre.

Mon Révérend, ton argument n'est pas fort.

Égalité gouvernementale

Tout le monde sera soldat cinq ans, sauf les peintres, les musiciens, les licenciés ès-sciences, ès-lettres ou en droit, les instituteurs, les avocats et les apothicaires. L'égalité est inscrite au programme ministériel, et la preuve c'est que des citoyens français feront cinq ans de service quand d'autres ne feront qu'un an. Un égale cinq. Mathématiques spéciales aux Ferry dirigeants.

Naturellement le ministère n'a pas osé accoucher tout seul de cette énormité. Il s'est trouvé un monsieur... Du diable si je me souviens de ce nom — qui a déposé au bas de la tribune son petit amendement intempestif.

Le volontariat était franc ; le remplacement était osé. On propose à la Chambre un autre volontariat, un remplacement nouveau modèle. Dites-nous à quelle classe appartiennent ces beaux fils ? D'où sortent ces étudiants ? Qui fournit les peintres et les musiciens, ayant les loisirs de s'enfermer vingt-cinq jours dans une loge pour produire une croûte ou une cantate ? A de rares exceptions près, pour ces derniers, c'est la bourgeoisie. La loi sur le chantier se propose donc de la favoriser toujours, quand même, malgré tout.

Il faut arracher Bébé à la contagion de la caserne. On en fait un perroquet de cour d'assises ou un rapin, ou un croque-notes. Jolie invention qui permet d'avoir gratis, ce que l'on n'avait que pour quinze cents francs. De cette façon

du moins, le Trésor ne gagnera rien et l'égalité perdra tout.

Prenez garde, s'écrient nos Périclès législatifs; vous allez tuer la France intellectuelle! Que deviendrons-nous sans ces jeunes hommes qui mettent en couleur les tragédies de Corneille ou en musique les poésies de M. Guiraud? Que deviendra le barreau si tous nos avocats font cinq ans de service.

D'abord ni le barreau, ni la peinture, ni la musique ne perdront à ce qu'un artiste cache de la vie toutes les aspects. Il faut avoir le courage d'étudier le monde sous tous ses aspects. Mais si la caserne est si préjudiciable aux lettres, aux sciences et aux arts, est-elle utile à l'industrie et à l'agriculture? Sort-on bon ouvrier ou agronome remarquable, après cinq ans de service? Pourquoi favoriser certains ouvriers aux dépens des autres? Ah, parce qu'ils sont des génies les premiers — ou qu'ils peuvent le devenir. S'ils ont la foi : ce n'est pas le caporal de chambrée qui soufflera dessus.

Et puis, dites donc, qui vous prouve que ce mécanicien n'est pas James Watt? que ce perruquier n'est pas Daguerré? Que ce papetier n'est pas Montgolfier? Que ce laboureur n'est pas Olivier de Serre?

Vous craignez d'étouffer Apelles dans ce peintre et vous ne craignez pas de détruire Papin dans cet ouvrier. Vous prétendez que ce mathématicien cache peut-être Descartes; qui vous dit que ce tisseur n'est pas Jacquard?

Mais il y a une vérité que l'on cache : la vraie. M. Jules Ferry a laissé percer le bout de l'oreille; il se voit de loin — on sait comme elles sont longues, les oreilles de ministre — M. Jules Ferry a reçu une délégation de jésuites; il leur a bien complaisamment expliqué ses vues. Il avait tant besoin de se faire pardonner l'article 7.

Il a assuré à ces ambassadeurs puant l'encens de sacristie, que les séminaristes seraient exemptés au même titre que les instituteurs chargés d'un service public. Ils rentreront dans la catégorie des citoyens utiles aux sciences et aux lettres. Lisez le *Nouvelliste*, ça y est tout aux long.

Commencez-vous à comprendre?

Autrement, a dit M. Jules Ferry, le recrutement du clergé serait impossible.

Dans toute cette question du recrutement, c'est celui du clergé qui tient au cœur de M. le président du conseil. Il a peur de voir périliciter l'Eglise. N'avoir pour prêtres que des soldats de retour dans leurs foyers, ô douleur! Porter l'ostensoir après avoir porté le flingot. Tomber de la cantine en pleine sacristie. Seigneur, vos lévites seront-ils encore dignes de regarder votre auguste face. Ainsi prie Jules le pieux.

Il a même ajouté : « Si pareille loi était votée, les évêques seraient obligés de mettre le sac au dos! C'est impossible! »

En effet, si les séminaristes faisaient leur service actif, ils seraient astreints par la suite aux obligations militaires et l'on assisterait à ce spectacle réjouissant : Monseigneur faisant ses treize jours!

Pour notre part, nous ne trouvons là rien que de très naturel et nous serions fort aises, au nom du principe démocratique, de voir Sa Grandeur, ayant troqué sa croix pour un pinceau, faire la corvée de quartier, et passer la jambe à Jules. Mais à cette seule pensée, M. Ferry se voile la face. Il voit déjà un monseigneur Freppel quelconque à la salle de police pour avoir décauché.

Autrement se fâcherait-il si fort? Que les évêques partent en guerre, hé : ce ne serait pas la première fois. Nous avons vu des papes ajuster la cuirasse, quel mal y aurait-il à voir des évêques mettre le sac au dos?

Mais c'est là une illusion, ni les évêques, ni les séminaristes, ni les fils de bourgeois ne paieront à la patrie la fameuse dette du sang. Est-ce que les peaux tannées et durillonnées des prolétaires ne sont pas faites pour recevoir les balles étrangères les jours de combat et les balles françaises les nuits d'émeute.

Georges LETELLIER.

NOS ÉDILES EN VERS

1
Aufavray, négociant en draps.

*Si de lui ce qu'on dit est vrai,
Tant pis pour le sieur Aufavray.
On dit qu'au négoce il s'accroche;
Ce qui le met dans l'embarras,
C'est que surtout on lui reproche,
De faire dans les draps.*

2

Geneste, Comte, architectes.

*En leurs qualités on espère,
Grâce à leur métier spécial.
Qu'on les verra mettre leur pierre
A l'édifice social.*

3

Despeignes.

*De le renommer on a toujours fait le vœu;
Voulez-vous en savoir la meilleure des causes?
C'est qu'avec Despeignes on peut
Démêler bien des choses.*

4

Fichet.

Il est le seul socialiste

Qui soit maintenu sur la liste.

*De ce beau vers d'Hugo, Fichet se rappela:
« Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là! »*

5

Bataille.

Le seul dans les propriétaires

Qui soit élu..., bien sûr exprès

Pour défendre les intérêts

Des locataires!

(A suivre.)

Jules TAIRIG.

PAR LES FENÊTRES

M. de Cassagnac — l'antique — s'écrie en parlant aux monarchiques : « Prenez-en votre parti, reconfortez vos esprits et regardez les fenêtres si les cheminées vous semblent trop hautes. »

Serions-nous menacés d'une invasion royalistes par les cheminées? Est-ce que le comte de Paris aurait l'intention d'imiter don César de Bazan?

Les cheminées servent aux légendes. C'est par les cheminées que descend le petit Noël. Mais je ne suppose pas la France assez bête pour mettre encore son sabot dans l'âtre.

Des cheminées tombent aussi les chauves-souris, animal ayant quelque rapport avec M. Paul de Cassagnac — bonapartiste, voyez ses aigles et royaliste : Vive le roi!

C'est égal, si Cassagnac l'antique, avait conseillé à Tibère alors qu'il était à Rome dans les premiers jours du premier siècle de notre ère — de rentrer dans la ville aux sept collines, en ramoneur, il aurait passé un vilain moment.

CHAMPAVERT.

Littré expurgé

On expurge Littré. On a bien expurgé Voltaire. Il y a une édition de Molière à l'usage des séminaires. Un député de Paris n'a-t-il pas inventé un Rabelais à l'usage des demoiselles? La race des Fulbert n'est pas éteinte. La libre pensée est une Héloïse qui, même après nos rudes combats, a grand-peine à posséder tout entier son Abélard.

On vient de publier à nouveau le *Dictionnaire de Médecine* de Littré. Mais on a eu soin de le châtrer. Tout ce qui était viril, osé, mâle, génial et primordial a été coupé. Littré n'avait pas sur l'âme et sur l'homme les théories du Pentateuque, Littré n'avait pas marché dans les pantouffles de Cuvier, ce savant qui, pour plaire à l'Académie, mettait d'accord la Science avec la Bible et tâchait de prouver Moïse en reconstituant les Mastodontes. Littré, lui, se permit de souffler sur l'âme et il crut pouvoir démontrer que l'homme descendait du singe. Sa veuve ne partage pas son opinion, c'est pourquoi elle a armé de ciseaux de pieux personnages. Ils déchirent les pages compromettantes ou les annotent. Et comme le mort est bien mort, et qu'ils savent que l'âme est une balance, ils substituent leur prose cafarde aux courageux axiomes de Darwin français.

Le monde élégant accepte avec joie ces mutilations. Littré n'étant aux yeux de ces cerveaux étroits qu'un très vilain savant, lippu, anguleux, avec un regard clignottant perdu dans la broussaille blanche des sourcils. Et Littré était un athée! Et les bonnes femmes se signent avec terreur. Monseigneur de Bonnechose dit de lui ce que Victor Hugo — première manière — disait de Voltaire : « C'est le diable en mission chez l'homme envoyé. »

Puis, Littré a contre lui les femmes de la bourgeoisie provinciale; si les hommes descendent du singe, les femmes descendent de la guenon : Vous imagiiez-vous cela? Madame la préfète ayant comme mère une guenon? En vérité, c'est grotesque : Et n'est-il pas plus agréable de supposer que l'on descend en ligne courbe — en ligne serpentine — de la blonde Eve, fille de la fable judaïque.

Le savnat, selon le cœur de M^{me} Littré, intervient. Il répudie la genésimiesque. « Nous, descendre d'un macaque lentement transformé? » C'est horrible. Alors le saint homme explique la chose. Dieu prit le limon de la terre, il le pétrit et souffla dessus : « l'homme fut créé. »

Si bien que ceux qui ne veulent pas descendre d'un singe sont tout enchantés de sortir de la fange.

Mais ce n'est point par la logique que ces gens-là brillent. Ils ne parlent que de respecter les dernières volontés des mourants, et leur premier soin est de mutiler l'œuvre laissée par un mort.

Une idée est une croyance et une foi. La science fut pour celui-là une religion, il l'aima en prêtre farouche; et ce fut sa faute, il la fit trop étroite, il l'enserra dans son amour. Mais il avait trop laissé de lui-même dans son livre, pour qu'on osât y toucher. Il avait affirmé, au mépris des honneurs publics, le courage de ses doctrines. Ceux qui, misérablement, ont dénaturé son œuvre, font donc ce qu'ils reprochent à tort à leurs antagonistes de faire : ils violent la pensée, avec la complicité du cadavre. Ils font dire à Littré mort ce que renierait Littré vivant.

Maintenant, ces tartufes, qui dépouillent un mort, ne nui-

sent qu'à demi aux théories de Littré : ils prouvent que si l'homme ne descend pas du singe, il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que les dévôts ne fussent pas autre chose que des hyènes dégénérées.

COGNE-DRU

Oh le sâle

L'ami Gandret est en défaut. Nous pigeons cette perle dans son compte-rendu :

« Après, le joyeux vaudeville de M. de Scy, *Le Canaque*, on donnait le premier acte de *François les Bas-Blens* et de la *Mascotte*, magnifiquement enlevés, et où tout le monde s'est surpassé, ainsi qu'en a témoigné, par sa satisfaction, une des plus *SALLES* de la saison. »

Ainsi; le public a terminé l'année par une satisfaction des plus sâles! Est-ce que les spectateurs ont craché sur leurs voisins ou se sont mouchés sur leurs manches?

Est-ce que, héritier des mœurs chinoises si bien décrites dans ses chroniques par Gouraud, ils auraient en signe d'allégresse, rôter

... au nez

des acteurs étonnés?

LES RÉSERVISTES

On discute la loi sur le recrutement. C'est, du reste, une loi primordiale; elle n'est ni confuse, ni abstraite; il n'est pas besoin, pour la traiter, de connaissances spéciales. Tous les Français servent la France. C'était l'opinion du maréchal de Saxe. Ainsi nos novateurs hardis qui croient être en avance sur leur siècle ne demandent, en 1884, que ce que demandait, en 1749, le vainqueur de Fontenoy, de Rocoux et de Lanfeld.

Le séminariste à la caserne, l'étudiant à la caserne, le fils de bourgeois à la caserne. La même gamelle pour tous les citoyens — au moins théoriquement. Car la fortune pourra toujours dédaigner les ordinaires et corrompre les gradés depuis le caporal Pitou jusqu'au colonel Ramollet.

Mais ils ne feront pas cette œuvre égalitaire, réglementant l'armée permanente avant son remplacement par les milices nationales; ils ne la feront pas, quoique la France l'ordonne. Ils ont des fils qui regimbent devant le flingot, et les plus farouches ont des neveux aux séminaires qui ont peur de souiller leur virginité au contact du pantalon rouge.

Réduire le service à trois ans. Supprimer le volontariat, c'est bien; mais ce n'est pas tout. Il y a encore quelque chose à supprimer. Oui, répond le général Billot : les enfants de troupe. Autre chose encore : les réservistes.

En ce moment, les réservistes sont au corps. Ils font les manœuvres de printemps. On les a arrachés à leurs affaires pour vingt-huit jours. Pendant ce mois-là, ils vont revêtir des effets en loques, dégraisser le coupe-choux, astiquer le ceinturon, exécuter la charge, tirer six cartouches dans la cible, se faire couper la barbe, coucher à la boîte, enrichir le cantinier, affamer leurs familles et appauvrir la France.

Oui, mais ils auront assuré la défense sacrée du sol!

La défense du sol! Tas de Déroutés, va! Il y a des naïfs qui s'imaginent que ces vingt-huit jours font des soldats, et que la patrie est forte du moment que les réservistes ont accompli leur période d'instruction. Hâtons-nous de le dire, ces naïfs-là ne sont pas nombreux.

Est-ce qu'on prend le goût du métier en 28 jours? Allons donc! On en prend le dégoût si on ne l'a pas. La Patrie devient odieuse et ce n'est pas son image qui flotte avec ce drapeau au vent, c'est sa grimace. Et — chose bizarre — ceux qui tiennent le plus à ce qu'on fasse un soldat en vingt-huit jours sont ceux qui prétendent qu'on ne saurait faire un soldat en cinq ans.

On n'appelle les réservistes que pour ça, sans doute. Ce mois militaire a son utilité dans ce que l'on rappellera le métier des armes à ceux qui l'on fait, et qu'on l'apprendra à ceux qui l'ignorent. Deux buts qui sont manqués. Le *bleu* sort *bleu* de sa période, et le soldat de cinq ans n'a rien gagné de ces trois semaines — mais il a tout perdu : son temps, son argent, sa liberté, quelquefois son avenir, et souvent l'amour de la patrie, s'il l'avait!

Un appel nominal au chef-lieu de canton jouerait le même rôle qu'une série de vingt-huit jours. Il coûterait moins cher et il serait moins anti-démocratique.

Ce ne sont pas vos alignements de soldats de plomb qui sauvegarderont la frontière. C'est cette flamme qui est en nous; c'est cet amour de la liberté, c'est la haine de l'oppressé. Les volontaires de 1870 ont appris, en huit jours, l'art de viser juste, sans trembler, même de froid, par une bise de vingt degrés. Les lignards, soldats de sept ans, reculaient et s'accoulaient, que les gardes nationaux, soldats de trois mois, tenaient bon encore.

Pour repousser l'Attila qui foulerait notre sol gaulois, nous avons moins confiance dans la chinoiserie de votre mobilisation que dans ce simple cri, jeté à l'entrée de chaque carrefour : « La République est en danger! »

CADET.

SIMPLE OBSERVATION

A propos de la loi sur le recrutement, nos législateurs du Palais-Bourbon semblent comme à plaisir se perdre dans le labyrinthe des dispenses. Ils n'ont pas l'air de songer au recrutement des équipages de la flotte, recrutement qui leur

fournirait un moyen honorable et radical de trancher cette éternelle question des privilèges militaires. Pourquoi ne pas adopter en effet une durée de service uniforme pour tous les citoyens valides sans exception, en stipulant que le service effectué à bord compterait double pour le temps ? De cette manière, tandis que les jeunes gens qui se destinent aux carrières libérales trouveraient une économie de temps de 50 % à s'embarquer comme novices ou matelots, le département de la marine puiserait dans cet élément instruit des hommes aptes aux fonctions de torpilleurs, artilleurs, timoniers, etc., etc...

L'AVOCAT DU ROI

La *Correspondancia de Espana* nous apporte une nouvelle joyeuse. Elle nous apprend que M. Léon Renault, député français, a été nommé avocat du roi Alphonse XII. Il paraît que le jeune monarque a besoin d'être défendu. Il prévoit que l'heure de comparaître devant ses juges va sonner à l'Escurial. Reste à savoir si M^e Léon Renault sera de taille à prendre en main la défense d'un tel accusé.

Tout jeune qu'il est, le gamin qui règne sur les Espagnes, n'a pas mal de crimes à se reprocher ; soit comme roi, soit comme homme. L'Espagne poursuit le roi ; la reine poursuit l'homme. Le roi est un liberticide, l'homme est un libertin. L'Espagne dit : Mon front est rouge des hontes que je lui dois ; la reine dit : ma joue est rouge des gifles qu'il me flanque. Dans un cas comme dans l'autre, c'est le divorce prononcé à l'avantage de la nation ou de l'épouse.

Monsieur Alphonse a prouvé souvent qu'il avait la main prompte : il ne prouve pas, cette fois, qu'il a la main heureuse. M^e Léon Renault est un avocat très connu dans le barreau politique. Il y a une dizaine d'années, au moins, qu'une cause royale lui fut déjà confiée. Le comte de Paris, ayant consulté ses parchemins, crut s'apercevoir que ses aïeux, par testament, lui avaient légué le trône de France et la clientèle y achalandée. Il fit donc venir à Chantilly M^e Léon Renault et lui dit à peu près : « Monsieur, voulez-vous me servir ? — « Monseigneur, répondit humblement l'enjuponné, j'ai ma serviette sous le bras ; un mot seulement, j'en fais un torchon ! » M. Bocher ouvrit sa caisse et donna une provision à l'avocat. On lui mit sous les yeux les pièces du procès ; il avait juré qu'il le gagnerait devant la Chambre. Il l'a bel et bien perdu.

Il y a des avocats qui ont la spécialité de perdre leurs procès, non qu'ils manquent de talent, mais parce qu'ils ont la rage de ne plaider que causes perdues. Ce sont des chercheurs d'impossibles. La belle affaire que défendre un innocent ou un petit coupable. Troppmann, Lacenaire, Dumolard, à la bonne heure ! Parlez-moi de ça. M^e Léon Renault s'est dit : Gonachon m'a échappé, Campi a été défendu par M^e Laguerre ; je vais prendre la défense d'Alphonse XII. Peste, il lui en faut des célèbres à ce monsieur. Un escarpe ne lui suffit pas, un voleur de grand chemin est trop peu de chose, un chourineur n'est pas assez marquant, il lui faut un roi d'Espagne.

M^e Léon Renault, a rêvé de plaider aux grandes assises de la nation en face d'un accusateur public, avec tout un peuple en armes pour témoin.

M^e Léon Renault, avouez-le, les lauriers de Malherbes vous empêchaient de dormir.

Séville est en rumeur ; la révolution gronde dans les rues de Madrid ; à Sarragosse, des sergents font passer des armes aux insurgés. Cuba se soulève contre ses maîtres. Alphonse XII a peur, se roidit. Il répond à la révolution par la réaction. Il évoque les ombres sinistres des juges du Saint-Office, il rétablit la loi du blasphème. Aux menaces de la Main-Noire, il répond par les anathèmes des robes noires. Il sait ce qu'on fait ses aïeux. Il regarde terrifié. Dans le passé, deux spectres lui apparaissent, tenant leur têtes dans leurs mains : Charles I^{er} et Louis XVI.

Alors il appelle un avocat.

S'il est croyant, comme sa mère, il ferait mieux d'appeler un confesseur.

CHAMPAVERT.

LE MORT DE VAUGIRARD

Je ne savais si le monarchiste Dubuchy était pour ou contre le divorce, mais je sais maintenant qu'en tapinois, le monarchiste Dubuchy pratiquait l'union ultra libre.

L'amusant, c'est l'embarras des feuilles du monde guindé. On prend des airs contrits : « Il est de bon goût de passer sous silence... » — « Les faits sont d'une nature trop délicate pour... » « Jetons un voile sur... »

Que d'efforts pour rien ! A Paris, il n'y a point de secrets qui ne deviennent la propriété de Polichinelle. Pourquoi prendre tous ces détours ? M. Dubuchy est mort dans les bras d'une fille publique. Où est le mal ?

A la sortie du Palais-Bourbon il se dit : « Si j'allais faire un tour à la vogue de Vaugirard ? » Et le voilà parti, fringant, tiré à quatre épingle, à la recherche d'une idylle de banlieue.

Il montait dans l'air de vagues parfums de fard au rabais, d'amour divin et de crêpes à l'huile.

Il aimait.

Et vous voudriez lui jeter la pierre ? Pourquoi donc ? N'est-on plus libre de chercher son plaisir où on le trouve. Son plaisir avait les cheveux à la chien et un nez en trompette. Il lui proposa les chevaux de bois. Cette idée d'offrir à une enfant qui passe un tour de carrousel : c'est charmant.

Oh ! comme sa main devait trembler. Je gage qu'il n'aura pas seulement enfilé trois anneaux. Certes ce n'est pas pour enfiler des anneaux — ni même pour enfiler des perles — que ses électeurs l'ont envoyé à l'Assemblée. Ils lui avaient donné mandat de ramener la royauté en France, il a trouvé plaisir de ramener une fille publique dans son lit. Voilà tout.

Ne le lui reprochons pas. M^{lle} Louise, sa nocturne conjointe a déclaré qu'il ne lui devait rien. Dame, écoutez donc, nos représentants voyagent à l'œil sur les chemins de fer, ils pourraient bien tenter de naviguer gratis sur les trottoirs.

Humble citoyen, plein de pardon pour les défaillances du cœur humain, je propose qu'on élève un monument au mort de Vaugirard. Les Romains ont laissé à Antibes une stèle sur laquelle on lit : « Aux mânes de l'enfant Septentrion, âgé de douze ans, qui, sur le théâtre d'Antipolis, dans deux jours et sut plaie. » Pourquoi n'élèverait-on pas à Tourcoing une colonne agrémentée d'une colombe becquetant un joli merle, où l'on graverait cette inscription. » A un député du septentrion, âgé de cinquante-huit ans, qui, sur les chevaux de bois de Vaugirard, ne tourna que deux fois et sut plaie ! »

GNAFRON.

VŒU

Considérant que les citoyens qui veulent assister aux séances du Conseil municipal de Lyon, sont obligés de rester debout des heures entières et de tendre le cou.

Considérant que ces citoyens sont des travailleurs déjà las d'avoir passé une journée au turbin et qu'en se rendant à l'Hôtel de Ville ils remplissent un devoir civique.

Considérant que ce n'est pas déjà si amusant d'entendre les discours soporifiques d'une foule de Palandre.

Considérant que ruisque les élus, — qui sont les domestiques sont assis, il est de toute justice que les électeurs — qui sont les patrons — le soient également.

L'ANCIEN GUIGNOL émet le vœu.

Que dorénavant des bancs en gradins soient placés dans la partie de la salle des fêtes réservée au Peuple Souverain.

LE CURÉ CHABOISSEAU

Le tribunal de Grenoble vient de condamner un nommé Sylvain Chaboisseau, prêtre libre, à dix-huit mois de prison pour escroquerie.

Nous n'avons pas l'habitude de signaler à la colère des républicains, les turpitudes des dévots. Nous tenons, et nos lecteurs tiennent avec nous, les prêtres pour des individus d'une espèce ordinaire, ayant toutes les faiblesses et tous les vices de l'humanité. Faiblesses accusées, vices augmentés, étant donnée leur situation particulière. Un prêtre viole une jeune fille : nous n'en éprouvons aucune surprise ; un frère meurtrit un élève confié à ses soins ou le contamine, le fait nous révolte : non parce qu'il émane d'un frère, mais parce qu'il est révoltant. L'abbé Chaboisseau est un filou. Pourquoi ne serait-ce pas un filou comme tant d'autres ? Il n'y a rien d'anormal là-dedans ; nous n'avons pas à prêcher la haine des cagots : nous nous adressons à des convertis. Citer un criminel, par hasard, dans le tas des curés, ce n'est que désigner une exception ; nous trouvons que le crime social, c'est le tas tout entier.

Aussi le procès du curé Chaboisseau nous intéresse-t-il à un autre titre.

Si ce que l'on raconte dans le pays est vrai : il s'est passé quelque chose de monstrueux à cause de ce gredin. Les magistrats auraient condamné deux innocents comme coupables d'un vol commis par d'autres.

Le *Petit Lyonnais* dit :

« Le procès Chaboisseau nous rappelle à la mémoire le procès en interdiction intenté par M. Alfred Piat-Desvial, alors vice-président du tribunal civil, contre son père, M. Piat-Desvial, conseiller honoraire à la cour d'appel de Grenoble en 1876, et celui de deux pauvres diables de cultivateurs d'Herbeys, qui furent condamnés à cinq ans et à trois ans de prison pour avoir volé 100,000 francs au château d'Herbeys qui appartenait à M. Desvial père. »

Ces deux condamnés protestèrent énergiquement de leur innocence.

Nous avons suivi attentivement ces différents procès, et si Chaboisseau avait pu être arrêté, peut-être aurait-on enfin où sont les véritables voleurs des 100,000 francs du château d'Herbeys. »

L'accusation est nette : Deux paysans sont en prison ; ils sont innocents ; le curé Chaboisseau sait où est le coupable.

Le devoir des juges est tout tracé : une enquête doit être ouverte. D'ici là, l'opinion publique pourra accuser la justice d'avoir volé l'honneur et la liberté de deux citoyens.

COGNE-DRU.

DEPUIS CAPRÉE !!!!

M. de Cassagnac vient d'avouer qu'il avait horreur du Sénat « DEPUIS LE JOUR où une grande lettre arriva de Caprée et vint inviter le Sénat Romain à décréter une sauce particulière pour certain turbot gigantesque ».

Diable ça remonte loin, en effet. Il a passé pas mal de barques sous le ciel napolitain, depuis le temps où Caprée eut l'honneur de servir d'asile aux débauches de Tibère. Caprée n'est plus que Capri. M. de Cassagnac a horreur des sénats depuis le jour où Caprée chargea les sénateurs romains, de mettre les turbots en sauce. Nous avouons avoir toujours ignoré que M. de Cassagnac était âgé de deux mille ans.

CHAMPAVERT.

L'AFFAIRE DE LA RUE D'IVRY

Nouveaux détails

Extrait des journaux sérieux :

« On annonce qu'une femme Bellonne, inculpée dans cette affaire, et arrêtée il y a trois mois environ, serait sur le point d'être mise en liberté, les charges relevées contre elle n'étant pas de nature à établir sa culpabilité. »

Depuis trois mois, une pauvre femme est en prison, accusée d'assassinat. Depuis trois mois on l'interroge ; elle nie, elle pleure, elle se débat contre une accusation infamante. Est-ce assez terrible.

Pour que l'innocence de cette femme soit reconnue, il faut qu'une demoiselle Bozonnet (à ce propos, je rappelle mes confrères à la politesse, ils écrivent tous *filles* Bozonnet, même le *Petit Lyonnais* ; on ne donne le nom de fille qu'aux prostituées ; il faut savoir éviter de parler la langue des magistrats, confrères, elle est aussi grotesque qu'injurieuse ; la procédure est une *filles* mal élevée), il faut, dis-je, qu'une demoiselle Bozonnet fasse connaître à M. Vial que madame Bellonne aurait été arrêtée sur la dénonciation calomnieuse de madame Chapuzon ; sans le secours de cette jeune fille, l'instructeur détendrait encore une innocente sous les verroux.

Nous trouvons à la fin que c'est révoltant. Quand on est incapable de faire un juge d'instruction, M. Vial, on plante des choux, des carottes ou des navets et si même on n'est pas assez malin pour ça, on se repose à la campagne et l'on débarrasse le parquet.

Instruire une affaire ce n'est pas l'embrouiller. On a arrêté plus de vingt personnes à propos de ce crime de la rue d'Ivry : il paraît que l'une d'elles était restée en prison. M. Vial l'avait oubliée, sans doute, nous ne l'oublions pas nous.

Saute Sartine, disait la Dubarry, saute Vial dit la conscience publique.



Un aimable fumiste écrit à l'Académie des sciences qu'il s'offre aux expériences de M. Pasteur. « Je consens, dit-il, à être vacciné contre la rage par l'éminent chimiste. Qu'il se rassure, quant à ce qui regarde les dangers de l'inoculation. S'il venait à me donner la rage, je connais le remède, car j'ai déjà été enragé. »

Cette lettre n'était pas signée, une indiscretion nous permet d'en révéler l'auteur, ce serait M. de Gavardie.

Mademoiselle Marie Colombier vient d'être condamnée à trois mois de prison pour avoir écrit *Sarah Barnum*, quoiqu'en disent nos confrères, nous trouvons que c'est raide. Seulement, il fallait prouver à la maigre Sarah un dévouement aussi plat qu'elle.

D'après l'*Archivo diplomatico*, l'Espagne serait classée au rang des nations avec lesquelles on compte, et elle entrerait au même titre que la France, l'Allemagne, la Russie, l'Italie et l'Autriche dans le concert européen.

Chouette !

Mais vous savez l'Espagne pourra devenir une grande puissance, Alphonse ne sera jamais un grand roi !

On lit dans un canard parisien à quatre becs, cette amusante rectification :

« Une erreur typographique nous a fait annoncer pour aujourd'hui un article de M. Cornély, au lieu de celui de M. Jules VALLÈS.

« Le *Matin* publiera donc, demain, un article de M. J. CORNÉLY.

J. Cornély ou J. Vallès, il paraît que c'est tout comme. Vous verrez qu'à force de manger à la même auge, ils rendront le même son.

La section de législation du conseil est saisie... — Comment saisie, est-ce qu'elle n'aurait pas payé son terme ? — Attendez donc !... saisie d'une demande formé par M. Lérès et madame son épouse Benedetta Gambetta veuve Jouinot d'appeler ses enfants Jouinot-Gambetta et Lérès-Gambetta. Mais voyons, chère madame Benedetta, est-ce que ce nom ajouté aux leurs, transformera en tribuns les petits Jouinot et les petits Lérès ?

M. Jantet s'appelle Napoléon : il n'en est pas plus fier pour ça ! — il est vrai qu'il n'a pas gagné la moindre bataille d'Austerlitz.

Un électeur vient d'écrire au citoyen Fichet lui ordonnant de changer le siège des séances du conseil municipal. Il a peur que le « luxe insolent de la salle des fêtes ne trouble la conscience de nos édiles. »

Le fait est que c'est beau. L'autre jour notre adjoint disait :

— Moi je ne suis que Dubois, la salle n'est que de l'or.
— Ça prouve, lui riposta quelqu'un que le cadre peut valoir quelquefois mieux que le tableau.



CHRONIQUE DU POULAILLIER

GRAND-THÉÂTRE

Le Grand-Théâtre a fermé ses portes : depuis longtemps d'ailleurs notre troupe lyrique s'est dispersée aux quatre coins de l'horizon, mais l'opérette, puis le drame, avaient remplacé l'opéra. Cette fois-ci, c'est le silence complet, le repos absolu jusqu'au 1^{er} octobre

La prochaine campagne s'annonce bien, si l'on en croit les

divers racontars qui circulent sur le compte des artistes qu'a engagé M. Dufour. Ces jours-ci encore, M. Degenne, notre futur ténor léger obtint à l'Opéra-Comique un immense succès dans *Lakmé*, si bien que M. Carvalho lui aurait, dit-on, fait signer un engagement pour entrer à l'Opéra-Comique après l'année qu'il doit passer à Lyon. Nous connaissons d'ailleurs plusieurs artistes parfaits qui nous restent de l'année dernière.

Attendons donc avec confiance la période des débats qui promet d'être moins bruyante que les années précédentes.

CÉLESTINS

Les Célestins clôturaient samedi la série des représentations d'opérette par la soirée au bénéfice de M. Tauffenberger. Le spectacle fort bien composé et l'annonce de quelques artistes nouveaux entre autres de M^{me} Paola Marié, devaient attirer la foule au théâtre. C'est en effet devant une salle comble que le rideau s'est levé pour le premier acte de *François les Bas-Bleus*. Je ne parlerai pas des artistes qui prêtaient leur concours pour cette soirée si ce n'est de M^{me} Paola Marié, la Bettina fort goûtée de l'année dernière.

Lorsqu'à la reprise de la *Mascotte* M^{lle} Jeanne Andrée prit le rôle, je trouvais que cette artiste, parfaite dans la *Princesse des Canaries*, n'était pas là dans son rôle ; c'était une Parisienne, une bergère de Wateau, mais non une petite paysanne.

Samedi, en revoyant M^{me} Paola Marié, la vérité de cette assertion apparaissait pour tout le monde. Ce rôle semble, en effet, avoir été écrit pour cette artiste : la tournure, la voix, le rire, tout enfin nous montre une Bettina telle qu'on se l'imagine, telle qu'elle doit être.

Inutile d'ajouter que les divers artistes n'ont pas manqué,

selon leur habitude, d'agrémenter la pièce de plaisanteries de leur cru. D'ailleurs nous y sommes habitués.

Ce soir mercredi, on reprend *Michel Strogoff* qui eut plusieurs représentations au Théâtre-Bellecour. Véritable tour de force, car on se rappelle la mise en scène fabuleuse qu'exige cet ouvrage et la scène des Célestins ne peut se comparer à celle du Théâtre-Bellecour Gerbert a repris le rôle de Michel Strogoff qu'il avait créé à Lyon.

Je reprendrai dans le prochain numéro l'examen détaillé de la pièce.

CONCERTS-BELLECOUR

Il y avait foule Dimanche soir sous les marronniers de Bellecour.

Dans le kiosque, brillamment illuminé, l'orchestre du Grand-Théâtre, que M. Luigini dirige de main de maître, exécute diverses fantaisies, des ouvertures d'opéras, tout un répertoire, du meilleur goût.

Aussi dimanche, tous ceux qui n'étaient pas à la campagne étaient accourus à ce concert d'inauguration. Rien, en effet, n'est plus agréable que ces soirées de Bellecour, pour ceux du moins qui aiment la bonne musique et nous savons que ceux là ne sont pas rares à Lyon.

Rappelons à nos lecteurs que les prix d'entrée sont ainsi fixés :

Dimanche, lundi, mercredi, jeudi, samedi, grand concert, 0,50 centimes ; Mardi et vendredi, grande fête artistique, 1 franc.

POLYTE DU PLATEAU.

Le Gérant. F. LOUBAUD.

Lyon. — Imprimerie Moderne, Cours de la Liberté, 70.

LES RR. PP. PRÉMONTRÉS

DÉPOT GÉNÉRAL : RONZIÈRE et C^{ie}, droguiste, 12, Rue Tupin, Lyon

Pharmacie du Bât-d'Argent, rue Bât-d'Argent. — Casimir, 82, avenue de Saxe, et toutes les pharmacies.

De l'Abbaye de Saint-Michel

ont trouvé le moyen de guérir les par l'emploi des *Dragées à base de Valériane de zinc* et des principes actifs du *Quinquina*, préparées par BAIN, pharmacien-chimiste. PRIX : 3 francs.

MIGRAINES
NEURALGIES
NEVROSES

LOTÉRIE TUNISIENNE AVIS IMPORTANT

Tirage supplémentaire du 16 Juin

Un tirage supplémentaire d'un gros Lot de CENT MILLE Francs aura lieu le 16 Juin prochain.

Tous les billets placés à cette époque, participant à ce tirage, concourront au tirage définitif du MILLION DE FRANCS DE LOTS fixé au 17 Juillet.

En Vente

A l'Agence V. Fournier

14, RUE CONFORT, LYON

Prix du Billet : UN FRANC

BANQUE GÉNÉRALE

DE LYON

8 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10
Société anonyme. Capital, 4,750,000 fr.

La Banque bonifie

Aux dépôts de fonds remboursables
A vue 20/0
A CINQ Jours de vue 30/0
A six mois 41/20/0
A un an et au dessus. . . 50/0
Escompte. — Encaissement
Achat et vente de valeurs
Coupons, Renseignements
Emissions

LOTÉRIE

ARTS DÉCORATIFS

DERNIER TIRAGE

31 Juillet prochain

DIX GROS LOTS

UN 500.000 F.
Lot de

Un Lot de 200.000 Fr.

4 lots de 100.000 fr. — 20 lots de 10.000 fr.
4 lots de 50.000 — 100 lots de 1.000 —
8 lots de 25.000 — 400 lots de 500 —

Au total 538 lots formant

DEUX MILLIONS

PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs-Élysées, Paris.

L'Exposition de Calcutta vient de se terminer par la distribution des récompenses.

Dans la section française, ce sont les ateliers *Decauville aîné, de Petit-Bourg*, près Paris, qui ont été le plus souvent nommés ; ils ont obtenu cinq récompenses et entre autres le premier prix des chemins de fer portatifs, en battant six concurrents anglais. A la suite de ce succès, les ateliers de Petit-Bourg ont obtenu un ordre considérable du gouvernement anglais.

DESTRUCTION INFAILLIBLE

DES
Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cou-sins, Cafards, Chenilles, Fourmis, Mites, Charançons, etc.

Le kilog., 12 fr., 100 gr, par poste, 1 fr. 95
— E. GALZY, fabricant, rue Bugeaud, LYON.

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, Rue de la Bourse, 8 et 10

La Banque générale de Lyon délivre sans frais à ses guichets des obligations du Chemin de fer de Saint-Victor à Thyzy, au prix de 250 fr., remboursables à 300 fr. Intérêt annuel de 12 fr. 50, payable le 30 juin et le 30 décembre de chaque année.
Le tirage aura lieu en juin prochain. c o

AU CHINOIS PAPIERS PEINTS

Soldes exceptionnels, défiant toute concurrence, 50 pour 100 de rabais, depuis 18 centimes le rouleau.
Rue Centrale, 11, entre l'église Saint-Nizier et la rue Dubois.

BRIDE-LES-BAINS (Savoie) GRAND HOTEL DES BAIGNEURS

Maison LAISSUS

TENU PAR M. J. ARPIN

Ouvert du 20 mai à la fin de septembre
Omnibus spécial pour les bains de Salins.
Prix réduits pour les mois de juin et septembre.

BANQUE VICTORIA

(Fondée en France en 1860)

Vente à crédit d'obligations Françaises de premier ordre. Titres placés sous le contrôle permanent du souscripteur. Paiement des intérêts et participation à tous les tirages aussitôt le quatrième versement effectué. Succursale à Lyon, 7, rue Jean-de Tourne.

Préparation AUX EXAMENS

Brevets, Baccalauréats, Ecoles

Leçons particulières à domicile et au siège de la Société pour jeunes gens des deux sexes, par une association de professeurs instruits et expérimentés (langues vivantes, comptabilité commerciale, dessin

Piano et Dessin

31, rue Centrale, 31

LE DERNIER MOT

SUR LA MÉMOIRE

L'Art de ne jamais oublier

Enseigné à fond par correspondance. Nouveau système fondé sur la physiologie, se dispense entièrement des points de repère, mots de rappel, clefs, localités et associations de la Mnémotechnie. Un livre quelconque appris par une seule lecture. Prospectus franco. A. LOISETTE, 37, New-Oxford Street, Londres.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Tirage définitif de la LOTÉRIE DES ARTS DÉCORATIFS, très prochainement. La seule qui ait Deux Millions de francs de Lots et un gros Lot de 500,000 francs.
(Voir aux annonces.)

PASTILLES DU D^r SOLENNE

au Thymate de soude

Infaillible contre les affections de la bouche, de la gorge et du larynx, telles que : laryngite, gingivite, aphtes, déchaussement des gencives, angine, esquinancie, etc., etc.

Prepared and sold by Dr Solenne, London.

PRIX DE LA BOITE : 3 FR.

Dépôt général : Pharmacie Moderne de Lyon, rue Sainte-Catherine, 5, et Pharmacie des Négociants, rue de l'Hôtel-de-Ville, 47, et principales pharmacies. — Envoi contre timbres-poste.



CIDRE nous envoyons franco et absolument gratis la méthode détaillée pour fabriquer soi-même sans ustensiles particuliers les cidres, bières, vins de raisins secs de 6 à 15 cent. le litre. — Liqueurs, Cognac, Rhum, Kirsch, etc 50 0/0 économie. — Ecrire à M. C. BRIATTE fils et Cie, négociants, à Prémont, près Rohain (Aisne). Ajouter 15 centimes pour envoi franco.

GRAVURE SUR TOUS MÉTAUX

Artistique, Commerciale et Administrative

SPÉCIALITÉ DE LETTRES ET CHIFFRES EN ACIER
TIMBRES EN CAOUTCHOUC



Rue de Sèze, 4 et avenue de Saxe, 72

(Maison fondée en 1372)

Poinçons, Marques à chaud et à froid, Numéroteurs, Timbres mécaniques et à main, Dateurs
Lettres et Chiffres à jour, Gravure de sujets, Armoiries, etc., etc.